



Plaquiste

Titre professionnel

Objectif

- Permettre aux stagiaires d'acquérir les connaissances et les savoirs faire nécessaires à la réalisation d'un chantier de pose de plaques de plâtre

Programme

- Réaliser à l'intérieur de bâtiments l'étanchéité à l'air et la pose de différents systèmes d'isolation thermique et acoustique pour une finition au plâtre sec
- Réaliser l'aménagement intérieur de bâtiments en matériaux secs à base de plâtre

Personnes concernées

- Salariés dans le cadre du plan de formation interne
- Salariés en Contrat de Professionnalisation
- Jeunes en Emploi d'Avenir
- Salariés en Congé Individuel de Formation (CIF)
- Demandeurs d'emploi



Certification possible selon le projet

- Titre Professionnel de Plaquiste délivré par le ministère de l'Emploi

Durée

- En formation continue - 708 heures en centre de formation / 210 heures de stage en entreprise
- En alternance – 10 semaines

Dates

- du 24 octobre 2016 au 05 mai 2017

Pour toutes informations concernant

le financement,

ou pour d'autres dates ou d'autres contenus

Adressez nous un mail : afimab@wanadoo.fr

Appelez-nous : 04 77 23 01 71